

MÉMO: CONDITIONS - MISE EN PLACE & ENGAGEMENTS

RÔLE D'ASSPROPRO

Le rôle d'Asspropro est d'assurer et de faciliter la circulation des productions artistiques au sein des structures membres par la mise en place d'outils de promotion et par la coordination et la centralisation des informations utiles aux tournées. Asspropro n'est pas une agence de placement d'artistes et ne vend pas de spectacles. Dans ce cadre, pour la saison 20/21, Asspropro coordonnera des tournées issues des Coups de Coeur de ses membres et de la journée «ProPulse Classique» 2020.

CONDITIONS

- . Les tournées sont accessibles aux membres du réseau uniquement (en ordre de cotisation);
- . Si un lieu non membre souhaite intégrer une tournée, il introduit une demande d'adhésion. [Infos: asspropro.be](https://www.asspropro.be)
- . Minimum 8 dates (dans 8 lieux différents) sont nécessaires pour confirmer une tournée;
- . Ce nombre passe à 5 pour la musique classique, la danse, le cirque/clown et les artistes internationaux;
- . Les représentations scolaires n'entrent pas en compte;
- . On tente de grouper un maximum les dates pour les projets internationaux (↘ jours OFF > ↘ coûts);

MISE EN PLACE DES TOURNÉES

- . Le fonctionnement pour cette saison 20/21 est exceptionnel;
- . Les Tournées Asspropro sont habituellement issues du festival Propulse;
- . Celui-ci n'a pas eu lieu cette année pour les arts vivants et les musiques non classiques;
- . Les tournées se sont construites idéalement autour d'une période prédéfinie mais ont pu, exceptionnellement, s'étaler sur la saison quand cela n'était pas possible;
- . Les Coups de coeur des programmeurs ont été présentés lors d'une réunion des «A Propos» le 6/2;
- . Asspropro et les compagnies ou leurs représentants ont ensuite récolté les demandes de programmation;
- . Fin mars, avec l'accord du service de la diffusion de la FWB, les tournées ont été confirmées aux artistes et au réseau;
- . Les artistes qui ne bénéficient pas d'une tournée ont reçu les marques d'intérêts récoltées (+ coordonnées);
- . Courant avril, APP va collecter les infos nécessaires à la tournée auprès des artistes;
- . Puis, les mettra à disposition des membres sur son site;
- . Et en //, transmettra des «fiches infos» tournées aux programmeurs pour remplissage;
- . Fin avril, les calendriers seront finalisés. Entre-temps, des représentations peuvent être ajoutées à ceux-ci;

> POUR LA SUITE VOIR MEMO COORDINATION & COMMUNICATION (pg 3 et 4).

ENGAGEMENTS

- . **Le programmeur s'engage à:**
- . Confirmer les options prises en direct avec les artistes ou leurs représentants à Asspro dans les délais;
- . Offrir des conditions d'organisation et de représentation optimales aux artistes et au public
 - > Accueil, promotion, équipement, respect du contrat, ...
- . Se concerter avec ses collègues pour éviter les effets de concurrence;
- . En cas d'annulation d'une représentation après confirmation des tournées aux artistes:
 - > A payer les frais partagés relatifs à la tournée d'un artiste international;
 - > A respecter les conditions d'annulation stipulées dans le contrat, pour les artistes FWB.
- . **L'artiste ou son représentant s'engage à:**
- . Respecter les conditions financières et techniques annoncées à Asspro pour la tournée;
- . Communiquer les éventuels changements liés au spectacle à Asspro;
- . Ne pas ajouter de date autour et pendant la période de tournée après clôture du calendrier:
 - > Date qui porterait préjudice aux organisateurs inscrits dans la tournée
 - > Ex. : sortie d'album, concurrence territoriale, ...
- . **Asspro s'engage à:**
- . Mettre tout en oeuvre pour que l'organisation de ces tournées soit optimale;
- . Etre le relais entre les artistes/leurs représentants et les organisateurs inscrits dans ces tournées.

ASPECTS FINANCIERS & CONTRACTUELS

Cachet

- . Le cachet annoncé à Asspropro est applicable à tous les lieux de la tournée. Il ne peut être modifié;
- . Un cachet différencié par jauge peut cependant être proposé pour les salles de petite capacité;
- . Il est interdit aux organisateurs de faire jouer les artistes aux entrées;
- . Ce cachet inclus: TVA, logement, déplacements, transport de matériel & frais d'agent;
- . Pour les artistes internationaux: le fonctionnement diffère (voir page annexe).

Subsides

Pour les artistes FWB ([catalogue A&V](#)), les tournées Asspropro sont subsidiées par le [Service Diffusion](#):

- . [Intervention Art et Vie majorée](#) et hors quota plafonnée à 770 € pour les lieux reconnus:
 - > art&vie, programme rock et programme classique;
- . Sur max. 2 représentations dans un même lieu (hors temps scolaire);
- . La subvention ne dépasse jamais la moitié du cachet;
- . A cela s'ajoute les éventuels subsides des provinces (hors BXL);
- . Ces interventions, dont les montants varient de province à province ne sont pas systématiques
 - > [Contacter la province](#) concernée pour plus d'infos;

Pour les artistes internationaux, une intervention de WBI est possible (voir annexe);

- . Les demandes d'interventions FWB, WBI et Province sont introduites par l'organisateur.

Contrat

- . Un modèle de contrat de cession est transmis à Asspropro pour validation avant envoi aux structures;
- . Mentionner: code star, montant A&V, rappel aux lieux de cocher «Tournée Asspropro ou ProPulse» sur le formulaire;
- . Ces contrats sont envoyés par l'artiste/l'agent/la Cie aux organisateurs;
- . Max fin juin pour les tournées 2020 et max fin septembre pour les tournées 2021;
- . Le suivi des contrats et des paiements des cachets est assuré par l'artiste/l'agent/la Cie;
- . L'accueil est également à organiser en direct avec les structures organisatrices;
- . Un récapitulatif de coordonnées est communiqué par Asspropro pour faciliter ces échanges.

ASPECTS TECHNIQUES

Régie

- . La régie du spectacle est assurée selon la Fiche technique transmise à Asspropro avant la réunion des «A ProPos» du 06/02;
- . Elle ne peut subir de modifications pour la tournée ;
- . Sauf si cela fait l'objet d'un accord avec le lieu d'accueil ;
- . Le régisseur du spectacle prendra contact avec l'organisateur avant la représentation ;
- . Il vérifiera le planning et la bonne mise en place du matériel souhaité ;
- . Pour les artistes internationaux, il communiquera les données de planning à Asspropro (voir annexe);
- . En musique, pour la sonorisation/les instruments/le backline **prévus dans la FT** :
 - > Location commune possible à la demande des organisateurs;
 - > Réduction des coûts et favorisation d'un matériel identique pour les groupes sur toute la tournée.

MÉMO COMMUNICATION

DU CÔTÉ D'ASSPROPRO

Asspropro assure la promotion de la globalité de la tournée.

Site internet

- . Calendrier des tournées avec renvois vers les sites internet des ciees et des lieux
- . Documents disponibles : photos, bios, articles de presse, fiches techniques etc.
+ documents promo réalisés par Asspropro

Affiches et flyers

- . Réalisation et impression d'affiches A2 (0,50€/affiche) et de flyers (gratuits)
- . Frais postaux à charge de la structure (possibilité d'emporter les documents)
- . Affiches A3 disponibles en pdf sur notre site internet
- . Distribution de flyers via le réseau

Presse

- . Dossier de presse au lancement de la saison
- . Communiqué de presse pour chaque tournée
- . Revue de presse à destination des artistes

Newsletters

- Une newsletter reprenant les dates et lieux de la tournée est envoyée à une liste d'abonnés avant son démarrage

Réseaux sociaux

- . Promo de la tournée sur FB
- . Relais des actualités et invitation à liker les pages artistes/spectacles et aux événements (pour les artistes).
- . Relais et invitation des fans de la page FB Asspropro aux événements (pour les membres).

DU CÔTÉ DES ARTISTES ET DES MEMBRES

Chaque lieu assure la promo pour sa/ses date(s) en partenariat avec l'artiste.

Mentions et logos

- Mention «Une tournée Asspropro» et logos sur
- . Promo papier : brochure de saison, affiches, flyers
- . Site internet (avec renvoi sur www.asspropro.be)
- . Dans la distribution (pour les artistes)



[Logo disponible sur notre site internet](#)

Presse

Mention de la tournée Asspropro dans les interviews (pour les artistes).

Envoi de vos articles, interviews, passages radios/télévisions récoltés pour compléter la revue de presse de la tournée Asspropro qui est envoyée aux artistes.

Réseaux sociaux

- . Tagg d'Asspropro dans les posts
- . Mention d'Asspropro en tant que « co-organisateur » de vos événements FB. Nous pourrions ainsi plus facilement relayer vos événements, y inviter les fans de la page Asspropro et votre événement apparaîtra sur notre page.

 [Facebook](#)

Donnons-nous mutuellement de la visibilité !